



Procès Verbal

43^e assemblée de ICI St-Robert

Le jeudi 10 octobre 2019 à 19 h

Pavillon Alphonse-Francœur, 358, avenue Sirois à Rimouski

L'assemblée citoyenne est une expérience de démocratie directe. Chacune et chacun peut librement s'exprimer sur ses aspirations et préoccupations pour le quartier. Indépendante des institutions existantes, l'assemblée encourage les débats et les discussions dans un esprit de respect et d'ouverture. Son fonctionnement s'appuie davantage sur la recherche d'un consensus que sur des décisions prises par votes. La prise de parole est encouragée en privilégiant la personne qui ne s'est pas encore prononcée dans le débat. Quand un thème est présenté dans la première heure, toute discussion relevant de l'assemblée ne pourra être entendue avant l'ouverture officielle de l'assemblée. Le respect de ces règles de base est une première étape vers notre but général : **favoriser l'engagement des citoyennes et citoyens dans l'amélioration de la vie de leur quartier.**

1. Accueil et présentation de l'assemblée
2. Thème de la soirée : **Les serres solaires passives**
3. Nomination de trois personnes: À l'animation (James), à la prise de notes (Raphaël) et à la gestion du temps (Ginette).
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 septembre
Ginette propose, adopté à l'unanimité
6. Divers / Suivis important
 1. Budget Participatif : Le projet gagnant est un terrain de jeu dans les arbres au parc Beauséjour. Le projet d'Arlène n'a malheureusement pas été retenu. Elle représentera l'an prochain.
 2. Affiches descriptives : On cherche une façon de distribuer une affiche descriptive de l'assemblée pour faire connaître nos accomplissements. Dans les journaux ou autrement. Distribuer sur 2 mois, avec l'aide de bénévoles. On aurait besoin d'un budget, idéalement des impressions couleur. Gabriela pense qu'on devrait donner des dépliants aux parents des élèves de l'Aquarelle.
 3. Arlène veut présenter les cuisines collectives en décembre avec l'aide de la corporation des loisirs.
7. Suivis importants des sous-comités :

Le comité Zone 30 s'est rencontré. Rémy Bourdillon, Ginette et James se sont rencontrés. Un périmètre a été choisi pour la présentation de l'assemblée de novembre. Rémy travaille sur le

« comment ». Ginette s'occupe des problématiques associées au concept. James trouve des exemples qui se font ailleurs. Plusieurs personnes dans nos entourages seraient prêtes à témoigner. Ginette a demandé à la SQ d'avoir les statistiques de collisions dans le quartier, mais la demande est trop pointue. Toutefois elle a été encouragée à garder la communication entre la police et les écoles du quartier. Le comité se rencontrera de nouveau bientôt.

Comité jardin : La réunion d'automne aura lieu le 24 octobre.

Transport en commun : La société des transports a fait un appel de mémoire pour le 21 octobre, afin de revoir tout le système. Nous pourrions déposer, mais aussi ajouter le point à l'ordre du jour des prochaines assemblées afin de suivre le sujet.

8. Formule pour l'assemblée de novembre : plutôt une plénière inclusive, discussions ouvertes sur nos aspirations et nos intérêts. Faire le tour des comités. Gabriela propose qu'on invite massivement des gens qu'on connaît.

9. Thème et date de la prochaine assemblée :

Zone 30 : Présentation d'idées des initiatives qui se font ailleurs. 14 novembre 2019.

10. Clôture de l'assemblée

à 21:00